Image not found or type unknown

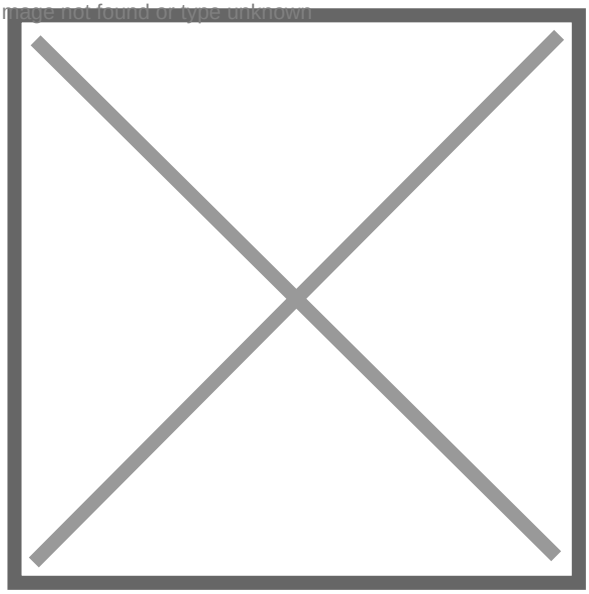

# Avance sur note de frais non réclamée

Par **nanaille**, le **10/12/2009** à **14:03**

Bonjour,

Dans mon ancienne entreprise où j'étais stagiaire j'ai eu une avance sur note de frais de 1.500 euros pour m'éviter d'avancer mes frais de déplacements.
J'ai quitté l'entreprise à la fin de mon stage (il y a 6 mois) et on ne m'a jamais repris mon avance.

J'aimerais savoir s'il y a un délai pour me réclamer l'argent (on ne sait jamais) ?

Merci pour votre réponse.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés